



Lasne nature

Automne 2025



**Excursion ornithologique au LAC DU DER
avec LA HULPE NATURE asbl et
NATAGORA Brabant Wallon
du 8 au 10 novembre 2025 – voir page 7**





Président : Willy CALLEEuw :
02 633 24 66

Secrétariat : 02 633 27 64 ou
secretariat@lasne-nature.be

Trésorier : Stéphane GALLOIS :
02 633 38 22

Urbanisme et Aménagement du territoire : Stéphane GALLOIS :
02 633 38 22 ou
urbanisme@lasne-nature.be

Réserves naturelles (Ru Milhoux et Bois de l'Épine)
Gestion : Jean-Louis PARMENTIER :
0475/490965 ou
JLPARMENTIER@lasne-nature.be
Conservateur : Thierry ROLIN :
02 633 28 78

Mobilité : Philippe BOUCHE :
0494 33 62 88 ou
mobilite@lasne-nature.be

Sentiers : Philippe DEWAEEL :
02 633 37 76 ou
sentiers@lasne-nature.be

Eau, pollutions :
eauetpollutions@lasne-nature.be

Batraciens : Micheline NYSTEN :
batraciens@lasne-nature.be

Écoles-Nature : Monique LOZET :
0477 635 713 ou
lozetmonique@gmail.com

Plantes et Semences: Valérie REGNIER : 02 633 24 66 ou
semences@lasne-nature.be

Rédaction : Willy CALLEEuw :
02 633 24 66

Siège social:
12, rue du Mouton 1380 Lasne
Téléphone de l'asbl : 02 633 27 64
Mail : secretariat@lasne-nature.be

Site internet : www.lasne-nature.be



Lasne Nature

Compte en banque unique pour
les cotisations, notre boutique et la
facturation :

BE31 0012 3262 3355 de
Lasne Nature asbl à 1380 LASNE

Sommaire

- 3** Quelle suite pour les lâchers de faisans à Lasne ?
- 4-5** Accueillir la biodiversité dans le bâti
- 6** Les causes d'échec de nidification dans les nichoirs
- 7** Incollable ?
- 7** Excursion ornithologique
- 8** La forêt de Soignes (2) Paysages
- 9** Nos marches et promenades
- 9** Patrimoine
- 10** La nature comme refuge mental : quand les forêts apaisent l'esprit
- 11** Des moineaux aux nappes phréatiques, l'impact des pesticides est massif
- 11** Notre pétition pour interdire les lâchers de faisans d'élevage
- 12** La liberté de (ne pas) consommer
- 13** Petite Chouette
- 14** La boutique de Lasne Nature
- 15** Agenda
- 16** La nature de septembre à novembre



Editorial

Quelle suite pour les lâchers de faisans à Lasne ?

Vous avez été nombreux, à l'occasion de la pétition initiée par notre association au mois de juin dernier, à vous sentir concernés et à exprimer votre opposition à la pratique récurrente, sur le territoire communal notamment, du lâcher massif de faisans domestiques - et souvent nourris sur site - durant la période de chasse.

Outre la question importante de la légitimité même d'une telle pratique, il faut relever les atteintes à la biodiversité locale qu'elle génère de même que les questions de sécurité et de stress qu'elle soulève, que ce soit pour les promeneurs ou pour les animaux, domestiques ou non.

Nos contacts de sensibilisation sur le sujet avec les autorités communales ont malheureusement débouché sur un simple transfert du problème vers la Région wallonne qui serait seule compétente en matière de chasse.

Il nous semble cependant que d'autres pistes auraient pu être explorées (un projet de règlement avait été proposé aux autorités, la «chasse» n'étant pas seule en cause) si la commune avait réellement voulu prendre cette problématique en charge.

Il faut pourtant bien admettre qu'à aucun moment cette pratique n'a été décriée par les élus que nous avons rencontrés et c'est bien là sans doute notre plus grande déception.

Nous avons néanmoins demandé que les citoyens soient informés des dates, heures et lieux de chasse sur le territoire communal. Ces informations nous semblent minimales afin que chacun puisse prendre ses dispositions avec ses animaux domestiques ou lors de promenades ou déplacements sur le territoire.

Reste à savoir pour combien de temps encore le plaisir de quelques-uns passera avant des enjeux plus fondamentaux chers au plus grand nombre.

Willy Calleeuw

Clause exonératoire de responsabilité :
Lasne nature asbl s'exonère de toute responsabilité quelconque en ce qui concerne la publication d'articles dans son bulletin trimestriel. L'acceptation par l'asbl de la publication d'articles dans le bulletin en question ne peut être considérée comme une reconnaissance implicite de responsabilité dans son chef. Seul(s) l'auteur ou les auteurs des articles est/sont responsables du contenu de leur(s) article(s) et des points de vue défendus dans ces articles».



Accueillir la biodiversité dans le bâti

Natagora a publié un nouveau guide de référence sur le sujet. Avec ses 30 pages vous pourrez trouver comment améliorer l'accueil de la faune dans vos habitations.

Voir : https://reseau.natagora.be/fileadmin/Projet_Reseau_Nature/Fiches_conseils/Guide_de_ref_BiodiBati/Guide-de-ref_20250502_BiodiBati-Natagora.pdf

Nous vous proposons quelques extraits de cette publication.



Conseils pour créer des gîtes pour la faune sauvage

Recommandations générales

Voici quelques précautions, conseils ou informations à prendre en compte avant d'entreprendre de réaliser des aménagements pour accueillir la biodiversité dans le bâti.

- Penser à intégrer les aménagements, le plus tôt possible.
- Suivant chaque espèce, vérifier si l'environnement est adapté dans un certain périmètre : eau, nourriture, matériaux, possibilité de circuler librement...
- Il est impératif de faire en sorte que le gîte soit protégé des prédateurs : proximité de plantes grimpantes, de tuyaux, de descente, d'arbre...
- Les aménagements doivent permettre un confort optimal. Certaines espèces apprécient les endroits chauds, d'autres des espaces plus frais et plus ouverts. Soyez donc attentif à l'orientation des espaces occupés et des accès. Ceux-ci doivent être protégés des intempéries et des surchauffes. On peut intégrer des gîtes de différentes manières dans un bâtiment, mais les espaces, gîtes et cavités intégrées offrent un meilleur confort, ils sont mieux protégés des intempéries et doivent donc être privilégiés, lorsque c'est possible, par rapport à la pose de nichoirs en applique. Sauf pour les hirondelles qui construisent leur nid elles-mêmes, ou lorsque les nichoirs sont protégés par un avant-toit ou une corniche saillante.

- Prévoir des aménagements nombreux, riches et variés. À l'image de la biodiversité diverse et variée, offrir des abris, gîtes et aménagements variés et en abondance permet d'anticiper une adaptabilité du bâti aux fluctuations de la faune et ainsi offrir un nombre de gîtes suffisant pour les espèces grégaires et d'offrir plusieurs types de climats intérieurs adaptés aux différents

besoins. N'oublions pas que les populations d'espèces animales sont dynamiques. Les facteurs qui les influencent portent autant sur les ressources disponibles que sur la présence de prédateurs, polluants... et sur le type de gîtes disponibles. Privilégier les installations qui conviennent à plusieurs espèces animales est également intéressant.

- Si la liste des aménagements potentiellement intéressants est trop longue, on peut se focaliser sur les :

○ Cavités dans les murs, sur le haut des murs ou dans les corniches et débords.

○ Lames d'air situées à l'arrière des bardages et des parements en briques.

○ Espaces intérieurs non chauffés (surtout s'ils sont adaptés pour accueillir une maternité de chauves-souris).

Spécificités par espèces

Chauve-souris

- En été comme en hiver, de nombreuses espèces de chauves-souris occupent les bâtiments. Il est intéressant de prévoir des aménagements pour les chauves-souris dites « fissuricoles », qui peuvent ramper pour accéder à leur gîte et qui peuvent occuper de tout petits espaces, ou bien pour les chauves-souris qui doivent y accéder en vol et doivent pouvoir voler à l'intérieur du gîte. Les gîtes de reproduction nécessitent un plus grand volume.

- En été ou en cas de changement brusque de température, certaines espèces de chauves-souris ont tendance à « déménager » pour occuper l'endroit le plus confortable. Des espaces peuvent donc être prévus en sous-sol, intégrés dans les murs ensoleillés ou à l'abri du soleil et en toiture. Lorsque l'on prévoit des aménagements dans des combles, il n'est pas rare de créer un caisson isolé appelé hot box (...). Si vous avez des soucis de cohabitation avec les chauves-souris dans un bâtiment et que vous envisagez d'effectuer des travaux, il est indispensable de faire appel à un ou une spécialiste, car il est interdit de les déranger. Nous vous invitons à contacter le service SOS chauves-souris.



Martinet noir

- Aménager des cavités de préférence en automne lorsque le martinet est absent de Belgique.

- Ces cavités doivent être protégées des intempéries, par exemple sous un avant-toit.

- L'espace devant le trou d'envol doit être bien dégagé (pas d'arbre) et idéalement à minimum 5 m du sol.

- Privilégier une orientation nord, nord-est, ou est, sauf si le site de nidification est protégé du soleil. Dans tous les cas, le sud-ouest, battu par les vents, est à proscrire pour éviter tout risque d'infiltration d'eau, d'inondation, de surchauffe ou de refroidissement excessif dû aux vents dominants.

- Nous préconisons un accès ovale de 64 x 32 mm.

- Prévoir au moins 2 ou 3 sites de nidification, le martinet étant un oiseau grégaire.



- S'il s'agit de nichoirs apposés sur la façade : Bien le coller sous la corniche pour éviter que des pigeons viennent s'installer dessus. Et éviter de les placer à intervalles réguliers afin d'éviter que les martinets perdent des points de repère pour les distinguer. (...)

Moineau domestique

- Les moineaux sont des oiseaux qui vivent et nichent en groupe : les espaces et cavités doivent pouvoir accueillir plusieurs familles, chacune d'entre elles disposant de sa propre loge. Ils seront donc soit collectifs (trois compartiments), soit individuels, mais dans ce cas, placez-en plusieurs, si possible. Privilégier un endroit calme, à l'abri des vents dominants, exposition sud-est ou nord-est et entre 3 et 8 m de haut. (...)

Rougequeue noir

- Aménagements dans des zones constituées de gravats ou de terrains rocheux, de préférence à proximité d'eau stagnante. Ils nichent également dans des cavités ouvertes ou fermées, en ville.

- Les toitures végétalisées relativement sèches (bien drainées et parsemée de gravats, tuiles cassées, etc.) peuvent favoriser l'accueil du rougequeue noir.

- La cavité ouverte ou fermée doit être installée le plus haut possible pour éviter la prédation de petits carnivores (minimum 3,5 m du sol) entre octobre et février. (...)

Hirondelle

Les hirondelles effectuent jusqu'à 2000 aller-retour



pour la construction de leur nid. La proximité de boue est une condition importante pour leur installation. La majorité des bacs à boue placés volontairement ne sont pas utilisés par les hirondelles, probablement, car ils ne sont pas dans un environnement adapté et suffisamment dégagés pour être protégés des prédateurs. Si un bac à boue est utilisé, il faut veiller à mettre à disposition le bon mélange de terre (avec une proportion d'argile importante) au risque que les nids s'effondrent. Il est nécessaire de l'arroser régulièrement en période de forte chaleur, il doit donc rester accessible. Le GT Hirondelles de Natagora effectue le recensement des populations et répond à vos questions. D'autres groupes locaux font des actions pour aider les hirondelles, telles que Aves Namur ou encore Aves Ostkantone.

Hirondelle de fenêtre

- Il est intéressant de prévoir des surfaces rugueuses adaptées ou les amorces de nid, car les hirondelles continuent à bâtir et réparer des nids naturels (à condition évidemment qu'elles trouvent la boue nécessaire et que l'accroche soit possible).

- Si des nids artificiels sont placés, il faut, tout de même, laisser des emplacements libres et prévoir **des surfaces rugueuses pour que les Hirondelles de fenêtre** puissent construire des nids naturels.

- Les nids doivent être bien protégés du soleil et donc placés sous un large débordement (corniche, balcon ou autre) de minimum 35 cm de large.

- Les nids doivent être protégés des prédateurs, les planchettes de protection doivent être placées à une distance de minimum 50 cm sous les nids, pour éviter le risque qu'elles deviennent des perchoirs, et à une distance de 1,5 cm par rapport au mur, si l'on désire éviter que les hirondelles ne les utilisent comme support pour réaliser d'autres nids. (...)

Hirondelle rustique

Les Hirondelles rustiques occupent l'intérieur des bâtiments, les accès doivent être maintenus pendant toute la période de nidification. (...)





Les causes d'échec de nidification dans les nichoirs

Le plus souvent, des oiseaux s'installent dans un nichoir nous permettent de suivre pas à pas le déroulement de la nidification, depuis la construction du nid jusqu'à l'envol des oisillons. Mais parfois, il arrive malheureusement que ce processus ne puisse pas être mené à terme. Quelles peuvent être les raisons ? Les causes d'échec d'une nidification peuvent être multiples.



Les pesticides représentent un autre risque important pour les oiseaux. Des proies empoisonnées par les produits chimiques omniprésents dans l'environnement peuvent être capturées par les parents, et intoxiquer à leur tour les oisillons.

Le nettoyage annuel des nichoirs (à effectuer en automne) est important, car il permet d'éliminer les parasites afin qu'ils ne contaminent pas les nichées de l'année suivante. Le retrait des nids des années précédentes permet également de maintenir une profondeur suffisante à l'intérieur de la cavité, afin que les prédateurs ne puissent pas accéder au nid par le trou d'envol.

Le choix du nichoir est également important (matériaux, conception, etc.). (...)

Un bon nichoir ne sera vraiment adéquat que s'il est bien placé. Il faut limiter les risques de prédation et de dérangement, les écarts de température et les intempéries. Il faut aussi le placer dans un environnement contenant tout ce dont ses occupants ont besoin, et ce de sources naturelles (matériaux, alimentation pour adultes et jeunes, abris, etc.). (...)

Si vous constatez que la nichée a échoué dans votre nichoir, essayez d'identifier la cause la plus probable et d'y remédier. Dans beaucoup de cas, il sera nécessaire de déplacer le nichoir.

source : <https://protectiondesoiseaux.be/2025/06/30/les-causes-dechec-de-nidification-dans-les-nichoirs/>



Avant tout, il faut garder à l'esprit qu'il est normal que toutes les nichées n'aboutissent pas. Chez tous les êtres vivants, il y a un certain taux d'infertilité, et la mortalité des jeunes animaux est très élevée. De plus, certaines variations naturelles (températures trop froides ou trop chaudes) peuvent influencer négativement le déroulement de la nidification.

De nombreux facteurs peuvent influencer la survie des parents : prédation, accident (vitres, routes, etc.), ou encore produits chimiques.

En cas de décès d'un des parents, mener à bien la nidification est impossible, et la nichée finira par être abandonnée. Même quand les deux parents restent en vie, ils abandonnent instinctivement leur nichée s'il leur semble trop risqué de la mener à terme. Cela peut arriver en cas de dérangement important (activité saisonnière intense à proximité du nichoir) ou de changement dans l'environnement (taille importante de végétaux par exemple).

La prédation constitue un danger considérable pour les oiseaux. Il est primordial de placer correctement le nichoir, et de limiter autant que possible les accès pour les prédateurs, à commencer par le chat domestique.

Cependant, s'il y a un risque avéré de prédation, la meilleure décision est de ne pas placer de nichoir.



Incollable ?

Voici un petit jeu de questions-réponses pour toute la famille !

Vous connaissez les 9 mots qui suivent... ?

Pour chacun, vous trouverez facilement la définition qui lui correspond : a, b ou c ?

Réponses ci-dessous.

- Raton laveur**
a espèce protégée
b petit mammifère très propre
c dangereux prédateur
- Triton alpestre**
a petit batracien
b insecte qui vit dans la montagne
c plante des sommets alpins
- Xylocope**
a abeille sauvage
b araignée venimeuse
c parasite des arbres
- Massettes**
a petits outils de menuiserie
b plantes du bord des étangs
c armes légères

- Petite tortue**
a reptile
b papillon
c enfant très lent
- Ouaouaron**
a race de taureau
b chien de petite taille
c espèce d'amphibien
- Astacus**
a élément chimique
b écrevisse à pattes rouges
c plante aquatique
- Rainette verte**
a variété de pommes
b petite grenouille
c outil pour travailler le bois
- Syrphe**
a statue de pierre
b déesse grecque
c mouche

Réponses : 1c, 2a, 3a, 4b, 5b, 6c, 7b, 8b, 9c

8-10 novembre 2025 15ème année de l'excursion ornithologique de LA HULPE NATURE asbl et NATAGORA Brabant Wallon au LAC DU DER (France)

But de l'excursion

Chaque année, au début de l'automne, des milliers de Grues cendrées (*Grus grus*) quittent les steppes du nord de l'Europe pour migrer vers les côtes méditerranéennes. Depuis la création du Lac du Der-Chantecoq, situé en Champagne-Ardenne près de Saint-Dizier (France), ces oiseaux trouvent ce site idéal pour faire une halte migratoire. Le spectacle offert par ces milliers d'individus venus se reposer est absolument remarquable et mérite d'être vécu au moins une fois.

Observation et photographie

Cette quinzième édition de l'excursion ornithologique, organisée par LA HULPE NATURE asbl et NATAGORA BW, propose d'observer les Grues cendrées ainsi qu'une multitude d'autres espèces : Cormorans, Aigrettes, Faucons pèlerins, Courlis cendrés, et bien d'autres oiseaux encore. Le cadre naturel et photogénique du lac permet de capturer de superbes images et d'admirer la diversité ornithologique.

Informations pratiques

Pour toute demande de renseignement, il suffit d'envoyer un courriel à lahulpenature.asbl@gmail.com ou de téléphoner au 0477/39.58.58. Il est aussi possible de consulter <https://lahulpenature.be/> ou de rejoindre le groupe sur Facebook : <https://www.facebook.com/groups/lahulpenature/>.

Guides de l'excursion

- Vincent Bulteau, Ornithologue, collaborateur de l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique.
- Renaud Delfosse, Guide Nature, membre de la Ligue Royale Ornithologique de Belgique.
- Adrien Joseph, Ornithologue, doctorant à l'UCL.





La forêt de Soignes (2) Paysages

La forêt

Nous avons déjà évoqué la hêtraie cathédrale. Les gestionnaires forestiers vont la maintenir et la régénérer sur quelques centaines d'hectares afin de conserver l'aspect paysager typique de cette essence à un âge de 120 ans environ.



Le hêtre restera l'essence principale à l'avenir mais il n'apparaîtra plus dans des peuplements forestiers équiens homogènes. Depuis 2005, il se régénère d'ailleurs massivement et pour la première fois, il pousse en semis pour former l'étage secondaire (la strate arbustive moyenne) de la forêt. Durant les décennies à venir, les jeunes hêtres vont modifier sensiblement l'aspect de la forêt aux endroits où ils se plaisent. En petits groupes, combinés à d'autres essences, qu'ils soient plantés ou non, ils vont former, moyennant une gestion adaptée, une forêt irrégulière et inéquienne (d'âges différents).

Par ailleurs, le Chêne sessile, avec plusieurs autres espèces d'arbres et de buissons d'accompagnement, va s'imposer progressivement en Forêt de Soignes. Cette essence est mieux armée pour faire face aux effets attendus du changement climatique, avec ses printemps plus secs et ses hivers plus humides. Elle grandira généralement avec la régénération naturelle du hêtre, et d'autres espèces d'arbres et de buissons indigènes. Si ceux-ci ne se sèment pas spontanément, il y aura des plantations ciblées.

Les hippodromes de Groenendael et Boitsfort, les étangs des Enfants Noyés, le Grasdelle, le Blankedelle, les étangs de Groenendael et les Etangs royaux, l'étang du Fer à cheval et la mare du Pinnebeek, les étangs du Rouge-Cloître et les prairies de l'arboretum de Tervueren sont autant de clairières importantes. Ces oasis de lumière permettent à des plans d'eau de s'installer, avec leur faune et leur flore souvent particulières. Les chauves-souris et les insectes ont particulièrement besoin de ces clairières, mais les plantes héliophiles (qui recherchent la lumière du soleil) aussi, telles que l'iris, symbole de la Région de Bruxelles-Capitale, privilégient ce genre de milieu.

Les anciens massifs de chênes de Boendael, autour du Rouge-Cloître et le long de la drève des Bonniers sont impressionnants de par les nombreux troncs volumineux, mais aussi en raison de leur valeur biologique exceptionnelle et de la flore vernale (printanière).

Les parcelles souvent anciennes de résineux assurent une alternance dans le paysage, de même que la faune et la flore typiques qu'on y rencontre. Les arboretums

de Groenendael et de Tervueren sont célèbres dans le monde entier en raison de leur ancienneté (début du 20 e siècle), de la composition d'espèces et de l'objectif qui y est poursuivi. A Groenendael, le but était de tester des centaines d'espèces d'arbres et de buissons quant à leur aptitude à pousser dans nos forêts. A Tervueren, des massifs forestiers géographiques originaires de différentes régions ont été plantés : la partie 'Nouveau Monde' est franchement spectaculaire, mais le paysage en pente douce et les prairies ouvertes de cet arboretum sont aussi un régal pour les yeux.

Les lisières

Les lisières qui prennent progressivement de la hauteur (mousses, couche herbacée, buissonneuse et arbustive) assurent la transition vers la forêt fermée sur une largeur équivalente à une hauteur d'arbre et demie. Elles sont plus riches en espèces et sont visuellement attrayantes. En Forêt de Soignes, ces transitions sont généralement encore trop abruptes et offrent peu de valeur ajoutée pour la faune et la flore. Des changements vont certainement s'amorcer à ce niveau-là dans les prochaines années.

Les lisières assurant une transition entre les clairières et la forêt fermée feront l'objet d'une attention accrue. Un réseau de plusieurs dizaines de kilomètres de lisière sera créé et entretenu au cours des prochaines décennies. Le long des routes et du bâti, ces lisières apportent non seulement une plus grande biodiversité et un aspect plus attrayant, mais aussi une plus grande sécurité (chutes d'arbres). Une clôture aménagée dans les lisières qui longent le R0 et la E411 protège aujourd'hui les animaux du trafic et les empêche de provoquer des accidents. Les lisières ont pour effet de guider les chevreuils et autres animaux en direction des écoducs qui enjambent la ligne ferroviaire 161 à Boitsfort et le R0 à Groenendael.

Les drèves

Ces alignements d'arbres, dont certains témoignent encore du passé de zone de chasse, participent incontestablement au pouvoir d'attraction du paysage. Plusieurs drèves seront régénérées au cours des décennies à venir. Des interventions radicales seront inévitables mais c'est un mal nécessaire pour arriver au résultat voulu : des vues rectilignes, souvent sur des kilomètres, conférant un aspect de cathédrale. Comme mentionné précédemment, l'image de la forêt va changer lentement mais sûrement au cours des décennies à venir. (à suivre)

<https://www.foret-de-soignes.be/la-foret-de-soignes/gestion/>



Nos marches et promenades

Marche commentée « autour de 1815 »



Nous sommes fin juin et c'est le dimanche de la reconstitution de la Bataille de Waterloo, à l'occasion du 210e anniversaire de celle-ci. Jean-Philippe nous a donné rendez-vous à la Belle Alliance pour nous entraîner sur un parcours qu'il va illustrer d'anecdotes. Il fait très chaud ce matin-là mais ceci ne décourage pas la vingtaine de marcheurs. Malgré les pétarades venant du site de la reconstitution, nous avons pu savourer les précisions historiques dispensées par notre guide. Nous le remercions encore.

Willy Calleeuw

Promenade découverte nature

Pour notre « Promenade découverte nature » de ce dimanche 27 juillet nous avons accueilli 16 participants très attentifs à nos multiples explications sur notre belle Nature.

Des activités de reconnaissance des arbres, de dessin avec des végétaux, etc... les ont plongés dans des détails du monde naturel qui nous entoure et que nous ne remarquons pas toujours.

Entre forêt et cultures, la grande diversité nous a emmenés de la culture des pomme-de-terre et du maïs aux abondantes et géantes Fougères Aigle, des ronciers aux différentes Sauterelles, des Châtaigniers aux Prunelliers en passant par le Poivre d'eau, les Carottes sauvages et le Gouet aux fruits dangereux...

Merci à la gentille participante qui nous a légué sa peinture « naturelle ».

Marie Bronchart



Patrimoine

Désolation



Il est des jours tristes et le jeudi 17 juillet dernier en fut un. Outre une tentative d'intrusion dans la sacristie de l'église Notre-Dame de Maransart, la petite chapelle Notre-Dame de Lourdes située en contrebas a été victime de vandalisme. Nichée dans un écrin de verdure avec une vue imprenable sur la vallée de la Claudine, elle cultive la discrétion et beaucoup ignorent son existence. Les vitraux

ont fait les frais de cet acte gratuit et scandaleux et il a fallu plusieurs heures à 2 bénévoles pour débarrasser l'intérieur de tous les débris de verre. Un coup dur pour notre petit patrimoine déjà fortement dégradé (à quelques rares exceptions) par la faute de propriétaires ou de responsables qui ne s'en soucient pas.

Françoise Bortels

Rectificatif



Ci-après deux photos du groupe sculpté conservé dans l'église Saint-Lambert de Chapelle pour compléter l'article "De Robert et de sa chapelle" paru dans le bulletin précédent. Grand merci à Marie Boseret qui me les a envoyées.



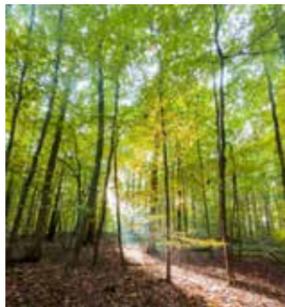
Françoise Bortels



La nature comme refuge mental : quand les forêts apaisent l'esprit

La nature est dans notre ADN.

Les forêts ont des ressources étonnantes : elles nous donnent tout ce qu'il faut pour exister : elles produisent de l'oxygène, purifient l'air que nous respirons, ainsi que l'eau que nous consommons. Elles stoppent les rivières qui sortent de leur lit, arrêtent l'érosion des montagnes. La forêt est un être vivant : elle inspire, expire, grandit, se reproduit, vieillit et renaît. Mais au-delà de ces apports concrets, elles apportent un sentiment de plénitude, d'apaisement et même d'énergie.



Comment cela se peut-il ? Pourquoi tant de gens trouvent-ils un apaisement presque instinctif au contact d'un arbre ou d'un ciel ouvert ? La science commence à offrir des réponses : outre une grande concentration d'oxygène, l'air des forêts regorge d'huiles essentielles que les arbres produisent pour se défendre contre les bactéries, les champignons, les insectes ; et comme de tous nos sens, l'odorat est le plus primitif, l'effet sur notre corps est immédiat et surtout profond. La nature nous soigne parce qu'elle nous parle un langage que notre corps reconnaît. Nous sommes génétiquement destinés à aimer le monde naturel. C'est dans notre ADN. La forêt réveille chaque cellule de notre corps.

Marcher en forêt clarifie l'esprit et nous aide à réfléchir, apaise non seulement l'anxiété et les pensées négatives, mais augmente le nombre de pensées positives.

L'art des « bains de forêt » consiste ainsi à se connecter à la nature par l'intermédiaire de nos sens.

Le Shinrin Yoku ou bain de forêt :

Concept venu du Japon où les forêts ne couvrent pas moins de 2/3 du territoire, les japonais ont développé il y a bien longtemps cette méthode pour ouvrir nos sens, créer un pont entre nous et le monde naturel. Des études montrent que passer du temps en forêt réduit le cortisol l'hormone du stress, abaisse la pression artérielle et améliore la concentration.

Les sons de la forêt apaisent nos esprits constamment sollicités aujourd'hui. Il n'est pas simple d'ailleurs de se syntoniser avec les sons de la nature : nous sommes habitués au bruit, et même en silence, nos pensées intérieures font du bruit et empêchent de nous concentrer sur ceux de la nature environnante. (évitez donc de prendre votre smartphone) Une astuce consiste à ralentir la cadence de la marche et à se concentrer sur

sa respiration : inspirer et expirer lentement, profondément.

Lasne, terrain de ressourcement ?

Lasne, avec ses bois paisibles, ses chemins bordés de haies et ses ruisseaux, nous offre de multiples possibilités pour pratiquer cette immersion dans la nature, même s'il faut chercher un peu comment s'éloigner des bruits de voitures et des villages ou de joyeux promeneurs.

Connaissez-vous des endroits près de chez vous ? Faites-le nous savoir avec quelques précisions du lieu, une photo... : tatiana_lequime@yahoo.fr Nous pourrions lancer quelques séances en 2026.



Comment pratiquer un bain de forêt ?

Marchez lentement sans but, idéalement pendant 2 heures, en silence pour pouvoir entendre chaque son de la nature : le craquement des pas sur les branchages, le vent dans les feuillages... les insectes qui volent.

On peut s'arrêter de temps en temps, s'asseoir en tailleur aussi, toucher les mousses au sol, ressentir les humidités, entendre l'écoulement de l'eau du ruisseau.

Regardez aussi les déclinaisons de couleurs, même dans les tons verts, les rayons de soleil qui passent au travers des branches

Goutez la fraîcheur de l'air en inspirant profondément, sentez les parfums de la forêt et respirez les substances aromatiques naturelles des arbres.

Vous verrez que petit à petit, on « ressent » mieux, plus fort et profondément ces sons et parfums des forêts : c'est le début de l'apaisement, de la connexion bénéfique à la nature.

Je vous conseille vivement ce livre truffé de conseils pratiques pour mettre en place cette méthode simple pour découvrir les bienfaits des promenades dans la forêt.

Tatiana Lequime



Des moineaux aux nappes phréatiques, l'impact des pesticides est massif

Début juillet, le chargé de plaidoyer Natagora Gaëtan Seny est intervenu devant les députés de la Commission de la Santé, de l'Environnement et de l'Action sociale du Parlement wallon, aux côtés d'Agathe Defourny, de Canopea et Dries Verhaege de Dryade. Ils y ont rappelé les constats scientifiques : l'usage actuel des pesticides est non seulement insoutenable sur le long terme, mais aussi profondément destructeur pour la biodiversité, et dangereux pour notre santé.

Au pupitre, Gaëtan est revenu sur une image frappante : une étude récente révèle que le tébuconazole, un fongicide de plus en plus utilisé en Wallonie, perturbe la physiologie et la reproduction des moineaux. Ce pesticide, censé cibler des champignons nuisibles aux cultures, contribue au déclin de populations animales. Et comme il l'a souligné, de façon ironique « sauf erreur, les moineaux, ce ne sont pas des champignons. »

Ce cas n'est pas isolé. De nombreuses études montrent que les pesticides affectent un large spectre d'espèces "dites non ciblées". Autrement dit, ces pesticides impactent des espèces en dehors de leurs champs d'action.

La pollution de notre eau

Parmi ces espèces, nous, les humains. Un énorme enjeu est notamment la pollution de l'eau qu'on boit. Alors que notre connaissance sur le sujet ne fait que s'améliorer, et que les normes sur la qualité de l'eau se durcissent, la qualité de nos eaux brutes se détériore. C'est ce qu'a expliqué Agathe, de Canopea, en expliquant qu'aujourd'hui, le coût de la dépollution est payé par ... le consommateur. On est donc loin du principe du pollueur-payeur.

Un impact sur la biodiversité

Du côté biodiversité, une méta-étude publiée cette année dans Nature Communications établit un lien direct entre pesticides et déclin de la biodiversité à l'échelle mondiale. Ce qui se passe en Wallonie confirme ce constat. L'indice des oiseaux des milieux agricoles, élaboré à partir des données recueillies par des milliers d'observateurs volontaires et analysées par Natagora, montre qu'en 35 ans, les effectifs d'oiseaux liés aux terres agricoles ont chuté de plus de 60 %. Cette dégradation est multifactorielle, mais l'intensification de l'agriculture, particulièrement via les pesticides et les engrais de synthèse, en est la principale cause.

Cette érosion de la biodiversité devrait alarmer nos décideurs. Non seulement pour les espèces elles-mêmes, mais pour ce qu'elles représentent. Car derrière chaque espèce qui décline, ce sont des services vitaux rendus à la société qui disparaissent. La nature assure gratuitement des fonctions indispensables au secteur agricole. Des



pollinisateurs plus présents, ce sont des revenus accrus pour les agriculteurs. Une biodiversité fonctionnelle, ce sont des auxiliaires de culture qui limitent les pressions des ravageurs, des oiseaux qui réduisent les semences de mauvaises herbes, des chauves-souris qui freinent la propagation de maladies affectant les cheptels.

Des demandes claires

Le message adressé aux parlementaires est clair : à long terme, il faudra se passer des pesticides. Mais l'urgence, aujourd'hui, est d'engager une trajectoire crédible de réduction de leur usage et des risques qui y sont liés. Il est essentiel de protéger l'eau, les riverains, et de mettre en œuvre des mesures efficaces pour enrayer le déclin de la biodiversité — en particulier de la biodiversité fonctionnelle, indispensable au bon fonctionnement des écosystèmes agricoles.

Et la suite ?

Les auditions reprennent en septembre prochain. Les Etats généraux de protection des cultures devraient être lancés un peu plus tard.

<https://www.natagora.be/news/des-moineaux-aux-nappes-phreatiques-limpact-des-pesticides-est-massif>

Lasne Nature vous remercie pour votre soutien à notre pétition pour interdire les lâchers de faisans d'élevage à des fins de chasse récréative à Lasne.

La pétition "papier" a été signée par 633 personnes et la pétition "électronique" par plus de 1500 signataires.

"Je suis à 100% d'accord avec le fait qu'une commune prenne ses responsabilités. L'équilibre écologique est prioritaire."

"Depuis des années déjà, je suis scandalisée par ces pratiques de chasses qui n'ont rien de glorieux, juste pour amuser des pseudo-chasseurs. Je suis enchantée qu'enfin une pétition réalisée par des gens sérieux soit publiée."



La liberté de (ne pas) consommer

Lorsque nous réclamons des changements d'organisation sociétale en faveur de la préservation de l'environnement, on nous oppose souvent l'argument de la liberté de consommer. C'est oublier que l'organisation actuelle de la société nous prive d'une autre liberté : celle de ne pas consommer !

« C'est vraiment tout petit, chez toi. Pourquoi tu ne cherches pas un logement plus grand ? » « Je n'irai plus chez toi, il fait trop froid » « Dis donc voisin, il faudrait tondre ta pelouse, c'est la jungle... Pourquoi tu n'achètes pas une tondeuse-robot ? » « Un petit week-end à Rome entre amis, ça te dit ? » « Quoi, tu n'as pas de smartphone ? Mais comment tu fais ? » « Tu devrais manger de la viande, tu vas avoir des carences » « Il serait temps de te racheter un nouveau pantalon, il est tout déchiré ! » « Pourquoi tu ne travailles pas à temps plein ? Tu pourrais gagner plus... »



que chaque choix de consommation peut aussi être un choix politique !

Jessica Delangre

Pour l'article complet : https://www.canopea.be/la-liberte-de-ne-pas-consommer/?utm_source=mailpoet&utm_medium=email&utm_source_platform=mailpoet&utm_campaign=racines-338-la-newsletter-de-canopea-1253

Infos utiles

A proximité de Lasne, vous pouvez bénéficier d'informations, conseils etc... pour votre jardin ou votre potager en vous inscrivant à l'un ou l'autre de ces cercles horticoles, tous deux très dynamiques :

Cercle royal horticole de La Hulpe :

Ce cercle propose des conférences, organise des visites de jardins, des excursions, des séances d'échange de plantes.

Site web : www.cercle-royal-horticole-lahulpe.be

Cercle horticole de Rixensart :

Ce cercle propose également des conférences mensuelles, organise des voyages et donne accès à des achats de plantes, bulbes, etc.. à prix concurrentiels.

Page Facebook et contact : m.coppee.burnier@gmail.com

Marianne van Lennep

Conclusion

On l'a vu, dans une société qui nous pousse à la surconsommation, la plupart de nos choix ne sont pas libres. Mais si nous en prenons conscience, nous pouvons nous réapproprier notre liberté de consommer... ou de ne pas consommer ! Par exemple, en appliquant la méthode BISOU qui permet de nous poser les bonnes questions avant d'acheter, en boycottant les produits qui entrent en contradiction avec nos valeurs, en privilégiant les achats en seconde main, etc. N'oublions pas



Petite Chouette



MASQUE FEUILLU

1 Découpe la forme du masque et reporte-la sur un morceau de papier cartonné. Découpe le masque.

2 Perce un petit trou de chaque côté. Fais un nœud à une extrémité d'un fil élastique que tu passes dans les deux trous, avant de nouer l'autre extrémité.

3 Colle des feuilles tout autour du masque. Utilise de vraies feuilles ou des feuilles imprimées.

Choisis beaucoup de feuilles différentes pour faire des masques magnifiques !

Avec les impressions de feuilles, tu pourras personnaliser des cartes, des étiquettes, du papier cadeau et des enveloppes.

Dessins sur feuilles

Les insectes s'amuse bien avec les feuilles. Ils les mangent, y pondent des œufs et y creusent même des galeries !

PERLÉES DE GALLES

Sous les feuilles de chênes, les petites perles appelées galles abritent des larves de petits insectes (mouche, guêpe).

LA COUTURIÈRE

Certaines abeilles, qui ne vivent pas en ruches, découpent des formes arrondies sur les feuilles de rosiers.

LE MINEUR VERT

De fines galeries apparentes sur le dessous de certaines feuilles sont en fait des tunnels creusés par des larves d'insectes, qui se nourrissent de la feuille.

CHARANÇON ROULÉ

Le charançon pond ses œufs sur une feuille qu'il roule ensuite en tube. Puis il le ferme en pliant les bouts.



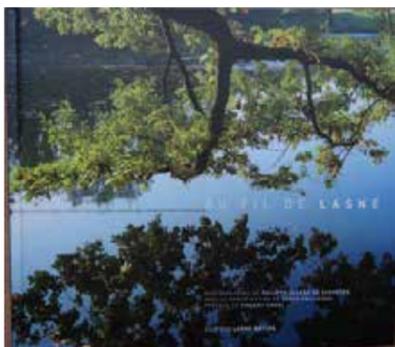
La boutique de Lasne Nature

Nos publications

Le livre de 112 pages «Au fil de Lasne» est un reportage photographique de Philippe Ullens de Schooten et Paolo Pellizzari, préface de Vincent Engel.

«AU FIL DE LASNE»

Prix : 24 € + frais d'expédition de 7,65 €.



Nos cartes

Carte IGN au 1/15000 «200 + 40 km de promenades à Lasne et le sud» édition 2024

Prix : 12,00 € + frais d'expédition de 3.06 €.

Carte des chemins et sentiers de Lasne

Carte reprenant tous les noms des chemins et sentiers de Lasne, avec index.
Prix copie en noir et blanc : 12 € + frais d'expédition: 4.59 €.



Nos semences

Les semences sont récoltées dans les jardins de Lasne.

Sachets de semences

le sachet : 2 € / par 3 : 5 € / par 7 : 12 € + frais d'expédition : 3.06 €.

Renseignements concernant les semences : 02 633 24 66 ou semences@lasne-nature.be

Nos nichoirs

Les nichoirs sont en bois de sapin non peint.

Nichoir pour passereaux du genre Mésange : 15 € à enlever au siège de Lasne Nature.

Pour tous renseignements, contactez-nous au 02 633 27 64 ou secretariat@lasne-nature.be



Tous les versements concernant notre boutique sont à effectuer préalablement au compte

BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature à 1380 Lasne

Vous souhaitez donner un peu de votre temps pour une bonne cause, Lasne Nature peut être une solution.

Nous abordons différentes thématiques, telles que la biodiversité, l'urbanisme, les sentiers, la mobilité, l'éducation...

Mais nous assurons aussi un secrétariat, de la comptabilité, de l'édition, de la distribution de bulletins..

Intéressé.e ?

Contactez-nous sur :

secretariat@lasne-nature.be

Bienvenue à tous.

Nos tours de cou

Multifonction, ultra stretch, fabriqué en Europe, Oeko-Tex.
Prix : 15 € + frais d'expédition de 4.59 €.

PROMOTION à 10 €



Nos topoguides

Nos topo-guides, nos cartes sont les compagnons indispensables de vos promenades... et quel beau cadeau à offrir aux amis.



Topoguide n° 1 «12 Promenades à Lasne»

Topoguide n° 2 « 15 Nouvelles promenades»

Topoguide n° 3 « 10+3 Balades inédites à Lasne»

Prix de chaque topo-guide : 12 € + frais d'expédition de 4.59 €.

Pour l'envoi de 2 ou 3 topo-guides, les frais d'expédition sont de 7,65 €.



Agenda

Septembre 2025

	La gestion de nos réserves naturelles est organisée en fonction des besoins du moment info 0475/490965 ou JLPARMENTIER@lasne-nature.be
Dimanche 14	Marché des artisans à Maransart : Lasne Nature sera présente
Jeudi 25	Réunion mensuelle de Lasne Nature au Centre Sportif et Culturel de Maransart (salle des Hauts de Maransart), à 20 h.
	Octobre 2025
	La gestion de nos réserves naturelles est organisée en fonction des besoins du moment info 0475/490965 ou JLPARMENTIER@lasne-nature.be
Vendredi 3 au dimanche 5	Fête de plantes aux Jardins d'Aywiers : Lasne Nature sera présente
Dimanche 12	Promenade découverte nature : Inscription obligatoire - Départ à 9h30. Gratuit pour les membres de Lasne Nature, 2 € pour les non-membres. Informations et inscription : marie@bronchart.be
Dimanche 19	Fête de la Pomme à Céroux : Lasne Nature sera présente
Dimanche 19	Marche : Départ à 10 h à partir du stand de Lasne Nature à la fête de la Pomme (place de Céroux). Gratuit pour les membres de Lasne Nature, 2 € pour les non-membres.
Jeudi 30	Réunion mensuelle de Lasne Nature au Centre Sportif et Culturel de Maransart (salle des Hauts de Maransart), à 20 h.
	Novembre 2025
	La gestion de nos réserves naturelles est organisée en fonction des besoins du moment info 0475/490965 ou JLPARMENTIER@lasne-nature.be
Dimanche 2	Marche : Départ à 10 h à partir du Centre Sportif de Lasne à 1380 Lasne. Gratuit pour les membres de Lasne Nature, 2 € pour les non-membres.
samedi 8 au lundi 10	La Hulpe Nature organise une excursion au lac du Der (voir page 7)
Samedi 22	Distribution d'arbres et arbustes par la Commune de Lasne
Jeudi 27	Réunion mensuelle de Lasne Nature au Centre Sportif et Culturel de Maransart (salle des Hauts de Maransart), à 20 h.

Votre cotisation (15 € minimum par an) nous est indispensable afin de nous permettre de poursuivre notre travail et d'éditer régulièrement ce bulletin.

Ne l'oubliez pas et n'attendez pas demain pour faire votre versement au compte BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature.

Merci pour votre soutien.

Envie d'en savoir plus sur nos événements à venir ?

Communiquez-nous votre adresse e-mail pour recevoir les invitations aux activités qui ne paraissent pas dans le bulletin. A noter que si le nombre de places est limité, priorité sera donnée aux membres.

evenements@lasne-nature.be



La nature dans nos Réserves de septembre à novembre

Toutes les photos illustrant cette rubrique ont été prises dans nos Réserves naturelles du Bois de l'Épine et du Ru Milhoux en septembre, octobre et novembre



Vesce des haies (*Vicia sepium*)

Cette plante grimpante de 30 à 80 cm de hauteur est caractérisée par ses feuilles disposées en 3 à 9 paires de folioles et par ses fleurs de couleur pourpre, en grappes penchées, à l'aisselle des feuilles. Ses fruits se présentent sous la forme de gousses noires. On la trouve dans presque toute l'Europe dans les prairies, au bord des chemins, dans les friches, les haies et les buissons. Elle est un indicateur de sols riches. Elle a été observée dans nos deux Réserves. Cette plante attire fortement les fourmis qui se délectent du nectar qu'elle produit à la base des feuilles. Cette stratégie la protège des prédateurs.



Berce commune (*Heracleum sphondylium*)

La Berce commune est une grande plante de 50 cm à 1m50 de hauteur aux fleurs blanches regroupées en ombelles. Les fleurs de la berce commune sont petites, avec cinq pétales blancs ou roses, et forment des ombelles. On compte de une à dix ombelles par tige. L'ombelle centrale est la plus grande et peut mesurer jusqu'à 20 cm. La floraison se produit de juillet à octobre. Les fleurs situées au pourtour de l'ombelle possèdent de plus grands pétales, fortement échancrés. La tige de la berce commune est solide et creuse, elle comporte des rainures et son diamètre varie de 1 à 3 cm. On rencontre cette plante dans les prairies ou au bord des chemins. Elle est présente dans notre Réserve du Bois de l'Épine.

A ne pas confondre avec la Berce du Caucase qui est une plante invasive, beaucoup plus grande pouvant atteindre une hauteur de 5 m, et dont la sève provoque des brûlures au contact de la peau exposée au soleil.



Pic Épeiche (*Dendrocopos major*)

Le Pic épeiche est l'espèce de pics la plus répandue et la plus commune en Europe et dans le Nord de l'Asie.

On le reconnaît aisément à son dos noir à « épaules » blanches, son ventre blanc et ses sous-caudales rouges. On le repère aisément au martèlement qu'il produit avec son bec sur les troncs ou les branches des arbres d'abord lent pour localiser puis chercher sa nourriture (insectes et larves) et tambourinage très rapide, entre 5 et 20 coups par seconde, à la fin de l'hiver et au début du printemps pour la recherche d'une partenaire et l'affirmation du territoire (parade territoriale).

C'est une espèce sédentaire, que l'on rencontre donc été comme hiver sur son territoire, préférentiellement dans les boisements âgés, bocages, parcs, parfois jardins avec de vieux arbres.

Cet oiseau est très insectivore pendant la période de reproduction, il se nourrit d'insectes xylophages, de fourmis, d'araignées, de larves sur ou sous les écorces, dans les fissures mais aussi dans le bois des arbres. En dehors de cette période, il ajoute à son régime toutes sortes de végétaux, tels que des graines de conifères, des baies (notamment des noisettes, noix, glands et noyaux de fruits dont il extrait l'amande), des bourgeons, ...

Avec son bec, il lui arrive de transpercer le nichoir des mésanges pour en ramener les oisillons comme nourriture pour sa propre couvée.

Le pic épeiche niche dans des cavités creusées pendant 3 à 4 semaines par les deux adultes dans un tronc mort ou vieillissant, généralement entre 3 et 5 m de haut, en mars et avril.

Il y élève 4 à 7 jeunes qui ne quittent le nid qu'après une vingtaine de jours. Les cavités servent ensuite très souvent à la nidification ou à abriter de nombreuses autres espèces (mésanges, sittelles, étourneaux, petits mammifères ou insectes ...)

Thierry Rolin